



Lons le Saunier, le 7 Décembre 2010

VÉLO QUI RIT

Objet : Réponse à votre courrier du 8 novembre 2010

Pieces jointes :-descriptif de 3 villes comparables à Lons

-Plan des itinéraires cyclables de Haguenau

Monsieur le Maire et Président de la CCBL,

Vous semblez étonné de nos propos lors de la conférence de presse que notre association a tenu pour présenter le résultat de notre pétition demandant une politique plus dynamique pour le vélo en ville et dans la CCBL. En même temps votre réaction démontre que notre action commence à porter ses fruits puisque vous y portez quelque intérêt !

Néanmoins vos propos laisseraient croire que les membres de Véloquirit, les cyclistes lédoniens ainsi que les 1800 signataires de la pétition n'ont aucune raison objective de se plaindre puisque la ville de Lons et la CCBL mettent en œuvre des actions constantes pour développer la place du vélo.

Notre association reconnaît que des réalisations ont vu le jour et vous les citez. Néanmoins nous souhaitons vous donner notre point de vue :

- Les 6,7 km de pistes cyclables sont pour l'essentiel des bandes cyclables, c'est à dire une piste réservée aux cyclistes avec pour seule protection une bande de peinture au sol. Quand celle-ci existe encore ! Mais que représentent ces quelques kilomètres en comparaison des dizaines de km de voirie de la CCBL qui n'ont aucun aménagement et présentent même souvent des dangers pour la pratique du vélo ?

VÉLO QUI RIT

Maison des Associations - 163, rue Marcel Paul - 39000 Lons le Saunier - Tél. : **03 84 24 24 43**

courriel : [veloquirit39000@fubicy.org](mailto:veloquirit39000@fubicy.org) - site : <http://fubicy.org/veloquirit39000>

Association Loi 1901. Préfecture du Jura n°890 - Membre de la FUBicy. Fédération des Usagers de la Bicyclette – Relais départemental AF3V  
Association Française Véloroutes Voies Vertes

- Les tronçons de ces pistes ne sont pratiquement jamais en continuité. C'est à dire qu'un cycliste ne peut jamais aller d'un point à un autre dans la ville et dans l'agglomération en étant protégé par des équipements adaptés et dignes de ce nom ! Les voies vélos sont intermittentes et le cycliste retrouve incessamment le flot des automobiles. En clair, le manque de continuité est parfois plus dangereux que pas de piste du tout !
- Les sas à vélo ont en effet été généralisés aux feux rouges. Malheureusement le marquage au sol est de moins en moins visible et l'entretien des pictogrammes bien aléatoire !
- Les bandes cyclables sont mal entretenues, quasi jamais nettoyées et jamais déneigées. Vérifiez dans quel état se trouve la rue Regard et son contre sens cyclable depuis les travaux sur cette rue ! Une autorisation de stationnement a même été placée sur la bande réservée aux vélos à la hauteur du laboratoire d'analyses. A cette hauteur, le cycliste est contraint de descendre de son vélo pour passer l'obstacle qui obstrue le passage entre le trottoir et l'îlot au sol !
- Aucun aménagement efficace n'a été concrétisé sur les ronds points qui restent des coupe-gorge pour les cyclistes qui s'y aventurent. Pourtant les ronds points du rocher à Montmorot sont récents. Ils constituent un barrage pour les étudiants du LEGTA.
- La loi LAURE (Loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie - 1 janvier 1997) est régulièrement oubliée : prenez l'exemple de la rue Aristide Briand qui a été restaurée sans aucun aménagement cyclable ! Pourtant il s'agit d'une voie de circulation essentielle depuis la gare vers le centre ville.
- Cent points d'accroche vélo cela semble beaucoup pour celui qui ne se déplace pas à vélo ! Où accrochez vous votre deux roues en vous rendant à la Poste, à la Maison Commune, à la MJC, dans la rue du commerce, à la préfecture ?...

A contrario nous constatons toujours plus de places pour stationner les automobiles (quelques 3000 places de stationnement au centre ville !) Cela représente 1 place pour 6 habitants et positionne Lons-le-Saunier dans le peloton de tête des villes de même importance.

Alors bien sûr, il y a plus aujourd'hui qu'il y a 10 ans en matière d'aménagement cyclable, mais sincèrement, pensez-vous que cela soit suffisant pour faire de Lons-le-Saunier et ses environs une commune où les déplacements doux sont une priorité ?

#### VÉLO QUI RIT

Maison des Associations - 163, rue Marcel Paul - 39000 Lons le Saunier - Tél. : **03 84 24 24 43**

courriel : [veloquirit39000@fubicy.org](mailto:veloquirit39000@fubicy.org) - site : <http://fubicy.org/veloquirit39000>

Association Loi 1901. Préfecture du Jura n°890 - Membre de la FUBicy. Fédération des Usagers de la Bicyclette – Relais départemental AF3V  
Association Française Véloroutes Voies Vertes

Une ville attractive au tourisme vert ? Une ville qui se préoccupe de l'empreinte carbone qu'elle génère ? Il suffit d'y rouler à vélo pour affirmer le contraire !

Notre association défend la place du vélo dans la ville et ses alentours et elle continuera à être la force de proposition ... et de réaction lorsqu'il le faut. Les déplacements à vélo, à pied et en transport en commun sont l'avenir de nos villes, le bon sens pour y vivre mieux !

Ne faudrait-il donc pas que vos services et ceux de la communauté de communes, puisque la compétence voirie est transférée, soient plus attentifs à nos avis et propositions sur les projets de rénovations et de créations de voiries ?

Monsieur le Maire et Président de la communauté de communes, vous avez la chance de pouvoir vous appuyer sur une association qui travaille bénévolement et avec des compétences, comme d'autres partout en France: acceptez et mettez en œuvre une organisation de travail pour que nous arrivions tous ensemble à faire de la région de Lons le Saunier un territoire exemplaire dans ce domaine, qui est une exigence pour le futur.

Une partie de plus en plus grande de la population de la CCBL est demandeuse d'une véritable politique en faveur des modes de transport doux et serait fière de voir ses élus s'engager dans une politique forte dans ce sens et de pouvoir les soutenir.

De nombreuses villes et territoires s'engagent dans de telles démarches : nous vous communiquons ci-joint un descriptif de ce qu'ont réalisé des collectivités de taille tout à fait comparable à Lons et la CCBL.

Recevez, monsieur le Maire et Président de la CCBL, nos sincères salutations véloquiristes,

Claude CHANGARNIER, Présidente de Vélo qui Rit

#### VÉLO QUI RIT

Maison des Associations - 163, rue Marcel Paul - 39000 Lons le Saunier - Tél. : **03 84 24 24 43**

courriel : [veloquirit39000@fubicy.org](mailto:veloquirit39000@fubicy.org) - site : <http://fubicy.org/veloquirit39000>

Association Loi 1901. Préfecture du Jura n°890 - Membre de la FUBicy. Fédération des Usagers de la Bicyclette – Relais départemental AF3V  
Association Française Véloroutes Voies Vertes